

D'une façon plus précise, prenons le cas de l'UNESCO. Si le droit international ou la communauté internationale acceptait la thèse de l'extension des compétences intérieures sur le plan international, cette institution serait du jour au lendemain composée de plusieurs centaines de membres. Peut-on sérieusement prétendre qu'elle pourrait fonctionner de cette façon?

En fait, la communauté internationale, pour des raisons «politico-pratiques», n'est tout simplement pas prête à accepter de s'atomiser en acceptant dans ses organismes les provinces canadiennes à titre d'entités souveraines ou partiellement souveraines.

En termes plus larges, puisqu'on veut parler de l'évolution des réalités internationales, est-il un besoin plus criant dans notre monde que celui du dialogue, de la coopération et de la cohésion? Nous vivons dans un monde de minorités. A l'échelle du globe, il n'y a pas de majorités, ni religieuse, ni politique, ni linguistique. Chrétiens, musulmans, bouddhistes, tous sont minoritaires. Blancs, noirs, jaunes: autant de minorités. Aucune idéologie, aucune langue, aucune culture, ne l'emporte sur les autres. Dans ce monde fragmentaire, ce qu'il faut lancer, ce n'est pas la bombe des séparatistes, mais les formules d'entente, tel le fédéralisme, qui rassemble les diversités sans les niveler. Fédéralisme, action concertée entre communautés: voilà l'espoir de l'Europe qui se construit, celui de l'Afrique qui veut transcender ses tribalismes, celui de l'Asie où cohabitent parfois 50 cultures dans un même pays, bref, l'espoir du monde. Nous sommes parfois trop modestes! Ces expériences du fédéralisme et du bilinguisme qui se poursuivent, s'affirment, se multiplient tous les jours, chez nous, font l'admiration de beaucoup de peuples. Certains, même, s'en inspirent.

Le président Senghor nous le rappelait encore récemment, et avec éloquence, quand il disait, et je cite:

Le bilinguisme est une supériorité sur le monolinguisme, tout comme on est plus solide quand on marche sur deux pieds que sur un.

● (12.20 p.m.)

Plus profondément, le français et l'anglais nous apportent des richesses complémentaires. Cela ne veut pas dire que nous renions aujourd'hui la francophonie. Tout au contraire, nous nous y enracinons pour nous ouvrir à nos frères anglophones. Voilà pourquoi le Canada peut, dans ce domaine de la culture, qui est le domaine même de l'homme, servir d'exemple.

Bilinguisme, fédéralisme, formules d'avenir auxquelles nulle part on a donné plus de vitalité et de profondeur qu'au Canada et dont nous pouvons tirer des réalisations plus grandes encore. Voilà ce que nous dictent les

[M. Goyer.]

réalités de notre monde: l'approfondissement de notre fédéralisme et non pas son éparpillement en une dizaine de politiques à l'étranger.

Voyons où nous conduit en fait la théorie de ceux qui veulent partager la souveraineté extérieure entre le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux. Poussons cette hypothèse de travail jusqu'à ses conséquences pratiques. Il ne suffit pas de faire, en cabinet, des diagrammes constitutionnels; il faut voir où ils nous mèneraient.

Dans les faits, les divers aspects de la vie internationale ne peuvent pas être dissociés en compartiments étanches; ils sont inextricablement liés. Dès qu'il s'agit de négocier entre pays, il est impossible de séparer un seul aspect—par exemple, l'éducation, la culture, la coopération—des autres aspects des rapports entre les pays concernés. L'esprit peut établir une distinction entre la politique étrangère traditionnelle et les aspects plus récents des rapports internationaux, c'est-à-dire les aspects techniques, culturels ou sociaux. Mais en fait, ces domaines forment un seul réseau entremêlé. Ce que l'on fait à une conférence intergouvernementale sur l'éducation peut être relié sous de multiples aspects à d'autres domaines comme la coopération au sein de la francophonie ou d'un autre groupement, la politique d'aide extérieure, les rapports bilatéraux avec les pays en question, les problèmes économiques et commerciaux, la coopération culturelle ou sociale internationale.

On voit constamment, dans des organisations ou conférences dites «techniques», des problèmes politiques se présenter. Il ne faut pas être naïf. On n'a qu'à observer la politique des grandes puissances pour constater que des liens multiples rattachent leur politique en matière de culture, d'échanges techniques, de coopération, de questions sociales, à maints autres aspects politiques et économiques de la vie internationale.

De plus, toute politique étrangère a besoin de synthèse, de compatibilité et de cohérence. La politique présentée à l'extérieur dans un domaine particulier doit tenir compte de tout un ensemble d'intérêts canadiens et de la politique canadienne intérieure ou extérieure qui peut être touchée. On ne peut se passer d'un centre qui coordonne puis définit la politique avant de la présenter à l'extérieur. Il ne peut y en avoir onze.

On dira: Il suffirait qu'il y ait deux centres, Ottawa et Québec. Allons, qui va s'imaginer que si le pays accordait ce traitement à une province, toutes les autres n'exigeraient pas le même traitement? Deux centres d'action—on